

Travaux de la Chambre

● (1500)

LA GARDE DES ENFANTS

LE PROGRAMME DU GOUVERNEMENT

Mme Lucie Pépin (Outremont): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Le gouvernement fédéral nous a dit et répété que la garde des enfants constituait une de ses priorités, mais nous attendons toujours le dépôt du projet de loi. Pour justifier le dernier retard, il a admis qu'il n'y avait pas assez d'argent pour répondre aux besoins provinciaux. Il a pourtant été mis au courant du programme de l'Ontario en décembre dernier, non pas en mars ou en mai, mais en décembre 1987.

Si le gouvernement Mulroney . . .

Des voix: À l'ordre!

Mme Pépin: . . . a fait de la garde des enfants une priorité, pourquoi tergiverse-t-il ainsi et envisage-t-il de repenser le programme? Pourquoi ne s'attaque-t-il pas à cet important dossier?

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, le gouvernement n'a pas l'intention de reléguer ce programme aux oubliettes, bien au contraire. Il apporte à la question un soin diligent. Je répète pour la énième fois à la députée que nous déposerons le projet de loi. J'espère que, pour une fois, nous aurons la collaboration des Libéraux sur un projet de loi . . .

Mme Copps: Pauvre Jake!

M. Epp (Provencher): . . . qui sera adopté, et qui constitue une initiative de politique sociale . . .

Mme Copps: Sortons nos mouchoirs, Jake.

M. Epp (Provencher): . . . plutôt que les inepties que profèrent en ce moment ceux qui se croient plus compétents en la matière.

Mme Copps: Pauvre petit Jake!

[Français]

ON DEMANDE SI LE GOUVERNEMENT DÉBLOQUERA DES FONDS D'URGENCE

Mme Lucie Pépin (Outremont): Monsieur le Président, vu que le gouvernement fédéral n'a pas encore présenté son projet de loi sur les garderies qui devait être déposé en mars, va-t-il donner des fonds d'urgence à court terme pour les programmes de garderies qui existent déjà, pour qu'ils continuent? Parce que jusqu'à maintenant, vous n'avez pas donné un sou et on ne retrouve pas le projet de loi dans la liste de vos priorités.

[Traduction]

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, je répéterai une fois de plus qu'il s'agit d'une priorité. Comme la députée est plus juste, plus intelligente et plus perspicace que la plupart des porte-parole de son parti en matière de politique sociale, je l'invite à comparer ce que le gouvernement consacre à la garde

des enfants dans le cadre du RAPC, avec ce que le gouvernement libéral dépensait du temps qu'elle était la porte-parole des femmes. Comme les libéraux font assez piètre figure à ce chapitre, elle voudra sans doute, après la période des questions, invoquer le Règlement pour corriger la partie erronée de sa question.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

DÉCLARATION HEBDOMADAIRE

L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest): Comme c'est aujourd'hui jeudi, monsieur le Président, j'aimerais demander au leader adjoint du gouvernement à la Chambre de faire sa déclaration habituelle au sujet des travaux du gouvernement pour la semaine prochaine.

Je sais que le gouvernement se plaît à penser et à dire au sujet du débat sur le libre-échange que les discussions à l'extérieur de la Chambre peuvent très bien tenir lieu de discussions au Parlement. C'est probablement là la raison pour laquelle, au début de la semaine, le leader adjoint du gouvernement à la Chambre avait déjà communiqué aux journalistes le programme de nos travaux. Cependant, je pense devoir témoigner encore suffisamment de respect à l'égard du Parlement et de notre procédure pour demander au leader adjoint du gouvernement à la Chambre d'annoncer officiellement en quoi consistent les travaux du gouvernement.

L'hon. Doug Lewis (ministre d'État et ministre d'État (Conseil du Trésor)): Monsieur le Président, j'ai effectivement discuté avec les médias ce qui se produira vraisemblablement au cours des deux ou trois prochaines semaines. Mon honorable collègue sait que je lui ai remis en main propre une lettre où je l'informais de l'ordre dans lequel nous devrions raisonnablement aborder les différentes mesures, lettre que je n'ai pas communiquée aux médias, bien que mon collègue ait jugé bon la semaine dernière de la leur communiquer sans autorisation.

Aujourd'hui, nous entendons mettre en délibération la motion tendant à prolonger les séances de la Chambre au cours de l'été. Je sais bien que ni les néo-démocrates ni les libéraux ne désirent siéger pendant l'été, mais nous tenons à ce que le gouvernement et la Chambre poursuivent leurs travaux habituels.

Demain, si nous ne finissons pas aujourd'hui de discuter du point de vue procédural de la motion tendant à prolonger les heures de séance, nous poursuivrons cette discussion. Par contre, si nous en avons terminé, demain sera une journée réservée à l'opposition.

Quant à lundi, nous devons attendre de voir si nous avons fini de discuter de l'aspect procédural, quitte à aborder la motion proprement dite tendant à prolonger les séances pendant l'été.